

ÉVALUATIONS EXTERNES

Voir plus loin que le bout de sa classe

Les évaluations externes non certificatives sont entrées dans les écoles il y a quelques années. Que visent-elles exactement, et quel profit en retirer ?

C'est notamment pour répondre à ces questions qu'était organisée, le 25 février dernier, une "mi-di-rencontre" à l'initiative du Service d'Étude du SeGEC. Nous y avons glané quelques considérations intéressantes.

Il ne va pas de soi de se prêter à une évaluation externe, quel que soit le métier que l'on pratique. Les enseignants n'échappent pas à la règle. Mais depuis les années 90, rappelle **Éric DAUBIE**, conseiller pédagogique coordonnateur à la FESeC¹, les dispositifs progressivement mis en place en la matière, tant au fondamental qu'au secondaire, sont de plus en plus considérés par les directeurs et les équipes éducatives comme des opportunités d'évolution.

CULTURE NOUVELLE

C'est en 2006 qu'un décret annonce la systématisation de la prise d'information dans les écoles et confie la manœuvre à la Commission de Pilotage. Destinées à renseigner sur l'état d'avancement des élèves, et visant à permettre à chaque équipe éducative d'évaluer son efficacité, les épreuves d'évaluation externe non certificatives concernent quelque 250 000 élèves et 10 000 enseignants. Des groupes de travail, constitués d'enseignants du terrain, de conseillers pédagogiques (CP), d'experts universitaires et de représentants du service général de l'Inspection, sont chargés de construire les épreuves, de présenter les résultats et d'élaborer des pistes didactiques permettant aux enseignants de remédier aux faiblesses identifiées.

RENSEIGNEMENTS MULTIPLES ET ACCOMPAGNEMENT

Encodés dans des grilles fournies par la Communauté française, les résultats

des corrections d'épreuves fournissent bon nombre de renseignements, explique **Étienne DESCAMPS**, conseiller auprès de la Direction générale du SeGEC. Pour chaque item, il est, par exemple, possible d'observer la situation de la classe, ou pour chaque compétence, la moyenne des élèves. Ces données sont utiles à la fois pour l'enseignant concerné et pour le pilotage des établissements, et elles sont mises à la disposition de l'Inspection. Le SeGEC, avec l'aide de son service informatique, a pris l'initiative de proposer aux écoles une procédure informatisée de collecte permettant d'aller plus loin. Les établissements peuvent, par exemple, se situer en fonction de leur environnement géographique et socio-économique, ou une classe par rapport aux autres classes de l'école ou de la zone.

Mais quel accompagnement proposer aux écoles en difficulté, et lesquelles aider ? Puisqu'il n'y a pas suffisamment de CP pour pouvoir aider tout le monde, souligne **Godefroid CARTUYVELS**, Secrétaire général de la FédEFoC², il faut cibler les résultats les plus faibles et faire une offre de service aux établissements concernés. Quand les écoles sont demandeuses, le dispositif d'aide se met en place et il profite non seulement aux classes concernées, mais aussi, par "contagion", à l'ensemble de l'établissement.

Jusqu'ici, sur les 116 écoles ciblées, 70 ont été accompagnées. Il s'agissait

essentiellement d'écoles en D+. Elles ont toutes été "outillées" pour pouvoir travailler seules, à l'avenir.

RÉTABLIR LA CONFIANCE

Au secondaire, précise E. DAUBIE, l'approche est plus disciplinaire, et l'effet d'établissement plus difficile à atteindre. L'accompagnement consistera en journées de formation en école, dont le nombre sera fonction des difficultés diagnostiquées. Au programme, notamment, une analyse des chiffres et une étude comparée des ressources et des propositions concrètes émanant des enseignants. Ce sera aussi l'occasion de travailler sur les programmes, les manuels et de favoriser le dialogue entre les enseignants. Certains d'entre eux, peut-être échaudés par les enquêtes PISA, sont réellement en souffrance face aux résultats des élèves. Il faut rétablir la confiance.

Pour l'avenir, il sera intéressant de répondre à des questions telles que : ne serait-il pas utile de proposer un accompagnement à l'ensemble des écoles, en donnant priorité à celles qui rencontrent le plus de difficultés ? Comment cibler davantage les bonnes pratiques et identifier clairement ce qui marche ? ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. Fédération de l'enseignement secondaire catholique

2. Fédération de l'enseignement fondamental catholique